

**A l'attention des membres de la
Commission de Coopération et de Programmation**
168^e réunion – 24 mars 2022

Paris, le 14 mars 2022

Objet : Présentation de la planification 2022

1. Contexte

L'année 2022 constitue la dernière année de mise en œuvre du Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022 et de la programmation 2019-2022.

En étroite articulation avec les objectifs globaux, les missions et les objectifs stratégiques définis dans le Cadre stratégique, la nouvelle architecture de la programmation présentée lors de la 162^e réunion de la CCP du 21 octobre 2020 s'appuie sur une structure programmatique simplifiée et recentrée désormais autour de 25 projets phares à fort impact auxquels s'ajoutent les outils (5) et dispositifs (2).

Il s'agit pour l'OIF de capitaliser sur la mise en place en 2021 des projets phares structurants et de poursuivre en 2022 leur déploiement au regard de la pertinence de leur positionnement, des enjeux de l'espace francophone, des besoins des populations ciblées et l'évolution de l'environnement notamment la pandémie de la COVID-19, le suivi de la stratégie économique pour la Francophonie 2020-2025, la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 et les textes en préparation sur la langue française. Une attention particulière est portée aux pays en crise, à la poursuite du recentrage, à l'innovation, à la performance et à la décentralisation des projets.

La planification 2022 est principalement financée à partir du Fonds Multilatéral Unique (FMU).

2. Orientations générales

Pour cette année 2022, la Secrétaire générale a souhaité renforcer les orientations générales établies en 2021 :

- Poursuivre une planification plus resserrée, plus pertinente et vers des activités capables de générer des effets systémiques, en cohérence avec les attentes et le contexte des États et gouvernements membres.
- Concentrer les efforts et les moyens sur des actions à forte valeur ajoutée, les actions plus pertinentes et stratégiques au vu du mandat de l'Organisation, de ses priorités et de son expertise.
- Renforcer les synergies et la complémentarité entre les différents projets et avec les acteurs de la Charte (APF, opérateurs, conférences ministérielles permanentes).
- Tenir compte du contexte sanitaire en proposant notamment des alternatives à des activités sur le terrain, grands événements internationaux et formations en présentiel, et exploiter au mieux les outils numériques ainsi que le relai local des REPEX et des partenaires de terrain.
- Favoriser les initiatives nouvelles, innovantes et en cohérence avec les domaines d'intervention de l'OIF, illustrant ainsi la capacité et l'agilité de l'OIF à répondre aux besoins de ses membres dans le cadre de la préparation du nouveau Cadre stratégique de la Francophonie et de la prochaine programmation 2023 – 2026.
- Continuer à réajuster, abandonner, les petites activités à moindre valeur ajoutée à la faveur d'analyses d'impact et de stratégies de désengagement.
- Renforcer la transversalité entre les unités, en particulier en ce qui concerne l'intégration de la jeunesse, de l'égalité femmes-hommes, de la société civile et du numérique.
- Poursuivre et renforcer l'ancrage territorial et régional des projets, et aboutir à un nouveau modèle opératoire décentralisé à la faveur du renforcement des moyens des REPEX.
- Renforcer la gestion axée sur les résultats, la mesurabilité, le suivi continu d'un point de vue opérationnel et financier ;
- Renforcer la levée de fonds auprès des bailleurs au bénéfice des projets phares.
- Veiller à la visibilité des projets et des actions de la programmation en cohérence avec la stratégie de communication globale de l'OIF.

3. Synthèse des principales actions planifiées

A l'instar de 2021, la planification 2022 est bâtie autour de 25 projets phares, 5 outils et 2 dispositifs structurés.

Le budget total (hors financement extérieurs) consacré aux actions planifiées se chiffre à 19 500 000 € soit la reconduction stricte hors report du budget 2021. A cela, s'ajoute une allocation supplémentaire (« bonus ») pour les projets ayant démontré une excellente capacité de décaissement et d'exécution au 31 décembre 2021.

Grace à ce mécanisme, le budget des projets s'élèverait à 21,8 millions d'€ nécessitant une recherche de fonds additionnels à hauteur de 2,3 millions d'€ en cours d'année.

Les budgets sont ouverts à hauteur de 60 % dans le cadre du nouveau mécanisme de gestion incitative de la performance. La logique sous-jacente est de récompenser les projets qui ont une bonne performance par rapport aux prévisions sur le premier semestre 2022 avec un exercice de revue semestriel.

Les actions planifiées en 2022 s'inscrivent dans la continuité de celles menées en 2021 et tiennent compte des enjeux et défis auxquels font face les pays et populations francophones dans un contexte international sujets à de multiples bouleversements politiques, économiques et environnementaux.

On relève également un recentrage des projets autour des priorités de l'Organisation et des actions à forte valeur ajoutée, concourant à un changement significatif sur la situation initiale des bénéficiaires. Celui-ci se manifeste tant au niveau programmatique que technique. On constate ainsi un renforcement des synergies entre projets et une recherche constante de mutualisation des ressources financières et humaines. La planification 2022 montre une recherche accrue d'efficience et d'impact de la part des unités de programmes.

3.1 Langue française et cultures

La planification Langue française et cultures pour 2022 constitue une phase de transition vers la future programmation 2023-2026 dans le cadre de la « Déclaration sur la langue française et la diversité linguistique de la Francophonie » à venir.

Les efforts de recentrage, de transversalité et les synergies entre la DLC, l'IFEF et les CREF seront poursuivis et renforcés pour une offre d'actions concertées, complémentaires et renouvelées en matière d'enseignement de la langue française et en langue française mais également pour une plus grande articulation des politiques linguistiques et des politiques éducatives.

Les dispositifs (CLAC, CREF) et outils (Pôle langue française au sein de la REPAM et Observatoire) seront consolidés. Il s'agira à terme de pouvoir dresser une représentation claire des progrès de l'OIF en matière de langue française couvrant les dernières années.

Fort des enseignements de la phase pilote au Rwanda et au Ghana, le projet phare « Mobilité des enseignants » sera étendu à la Guinée et Madagascar tout en bénéficiant d'une mise en commun de toutes les ressources et outils pédagogiques développés par la DLC, l'IFEF et les CREF. Dans ce même cadre, la cohérence et la complémentarité avec IFADEM, ELAN et CREF seront renforcées. Aussi, en termes de réalisation, il est ciblé le déploiement plus de 120 enseignants de/en français.

Pour le Français dans les relations internationales, la décentralisation des Initiatives francophones nationales (IFN) et Initiatives francophones d'établissement (IFE) sera poursuivie de même que le partenariat avec les Organisations internationales et régionales.

En matière de politiques et industries culturelles, la planification 2022 permettra également d'innover à partir des conclusions et perspectives de la conversation francophone de décembre 2021 en vue du prochain quadriennium en identifiant notamment des secteurs culturels novateurs, comme les industries culturelles et sportives.

S'agissant de la production et événements culturels, les actions cibleront en priorité la professionnalisation et l'autonomisation des femmes et jeunes artistes, la poursuite du recentrage de l'appui autour de quelques grands événements structurants avec de l'impact et de la visibilité. Il s'agira également de rénover le mode d'intervention de l'OIF pour les prix culturels et littéraires en s'appuyant sur des études d'impacts et en explorant de nouveaux domaines (Prix des Cinq continents, Ibn Khaldoun-Senghor, Trophée du cinéma francophone, Tempo traduction).

Pour le dispositif CLAC, la réflexion engagée sur la décentralisation de sa gestion se poursuivra dans la perspective du prochain quadriennium.

Enfin, l'année 2022 sera dédiée au développement d'un projet pilote partenarial pour la découvrabilité incluant notamment les domaines culturel et linguistique, scientifique et la poursuite des actions de sensibilisation et de formation.

Projet/ outil/ dispositif	FMU (€)	Enveloppe additionnelle € (Bonus)
Projet 01 Mobilité des enseignants	715 000	143 000
Projet 03 Le français dans les relations internationales	1 155 000	115 500
Projet 04 Plaidoyer découvrabilité, langue française et multilinguisme (dont Langues en dialogue et Dialogue des cultures)	150 000	Non concerné
Projet 05 Politiques et gouvernances culturelles	390 000	39 000
Projet 06 Production et événements culturels	1 424 000	284 800
Dispositif 1 CLAC 2.0	785 000	157 000
Outil 1 Observatoire de la langue française	230 000	46 000

3.2 Affaires politiques et gouvernance démocratique

De manière globale, la planification 2022 se concentre sur les projets phares en particulier la lutte contre la désinformation, l'état civil, le plaidoyer politique et l'accompagnement des processus politiques et démocratiques. Le renforcement de la participation des femmes et des jeunes, l'accompagnement de la société civile, dans les processus démocratiques, les négociations politiques, la prévention des crises sont les objectifs recherchés en s'appuyant sur le réseau de représentations extérieures, en poursuivant le travail de veille, d'analyse et d'influence et en favorisant le recentrage à l'intérieur des projets et initiatives et l'innovation.

En matière de processus démocratiques, les méthodes d'intervention redéfinies en 2021 seront poursuivies et renforcées, en particulier dans le cadre des Missions électorales de la Francophonie (MEF) avec comme pays prioritaires la Guinée, Haïti, le Liban, le Mali, le Tchad.

L'accompagnement aux médias visant à lutter contre la désinformation sera renforcé de même que le déploiement et la montée en puissance de l'approche francophone.

Le projet État civil déploiera ses actions à Madagascar, au Cameroun et au Togo.

Dans le cadre de la « Prévention des crises, l'appui aux opérations de maintien de la paix, et la lutte contre le terrorisme », un accompagnement prioritaire sera assuré auprès du Tchad, le Mali, la Guinée, le Burkina Faso, la République centrafricaine (RCA), les pays du Sahel et la République démocratique du Congo (RDC). La coopération avec les Organisations internationales, régionales et sous régionales, le développement d'actions conjointes, la formation de et en langue française des contributeurs aux opérations de maintien de la paix seront poursuivis et renforcés.

L'OIF poursuivra son soutien aux Réseaux institutionnels de la Francophonie, aux Parlements avec pour objectif un recentrage, une transformation et une synergie d'actions renforcée.

En matière de Droits de l'homme et lutte contre la corruption, l'OIF renforcera en 2022 son recentrage sur les sujets prioritaires où elle a un positionnement d'excellence (Examen périodique universel, plaidoyer contre la peine de mort, accompagnement des institutions nationales des droits de l'homme (INDH), protection des défenseurs etc.).

Projet/ outil/ dispositif	FMU (€)	Enveloppe additionnelle € (Bonus)
Projet 08 Processus démocratiques	1 000 000	200 000
Initiative projet 08 <i>Lutte contre la désinformation</i>	200 000	40 000
Projet 09 Droit de l'Homme et justice	805 000	161 000
Projet 10 État civil	300 000	60 000
Projet 12 Paix et stabilité	900 000	180 000

3.3 Education et formation

En matière d'éducation et de formation, l'objectif principal est de parvenir à une offre en matière d'éducation de l'OIF resserrée et intégrée à destination des États et gouvernements.

Il s'agit pour cela de poursuivre, pour IFADEM et ELAN, la phase de passage à l'échelle dans certains pays bénéficiaires avec une meilleure articulation entre eux, de renforcer l'accompagnement des États sur le long terme en matière de formation des enseignants et des cadres des systèmes éducatifs notamment en complémentarité avec le projet Mobilité des enseignants.

En outre, dans le cadre du projet phare 17 « Formation professionnelle et technique », il s'agira de développer un projet pilote à plus grande échelle et à fort impact, en vue du nouveau quadriennium tel que la création de centres sectoriels autonomes de formation professionnelle initiale et continue, pour des secteurs d'activité répondant à des enjeux prioritaires de compétitivité (numérique, agroalimentaire, BTP, énergie, etc.)

Par ailleurs, l'accent sera mis sur la coordination des CREF et la recherche de complémentarité avec les activités de la DLC et de l'IFEF et en renforçant la collaboration avec les Représentations extérieures. Il s'agit également, après 30 ans d'existence, de proposer et mettre en œuvre une stratégie harmonisée des CREF s'appuyant sur l'évaluation du dispositif.

Projet/ outil/ dispositif	FMU (€)	Enveloppe additionnelle € (Bonus)
Projet 14 - Portail éducatif EFH	180 000	18 000
Projet 15 - École et langues nationales (ELAN)	611 000	Non concerné
Projet 16 - IFADEM 100% en ligne - Éducation des filles	785 000	Non concerné
Projet 17 - Formation professionnelle	515 000	103 000
Dispositif 2 - CREF	700 000	Non concerné
Outil 3 – KIX	0	Non concerné

3.4 Économie et numérique

La planification 2022 dans le domaine économique se concentrera principalement sur D-CLIC, les Pionnières de l'entrepreneuriat francophone et les missions commerciales en Asie et en Afrique centrale.

Par ailleurs, en conformité avec la Stratégie numérique adoptée en décembre dernier, l'OIF élaborera sa contribution au plan d'action.

Pour le projet D-CLIC, il sera favorisé un passage à l'échelle avec notamment le développement d'une plateforme en ligne/solution numérique, la mise en place d'un dispositif de renforcement des capacités des structures de formation locales et des acteurs nationaux en charge de la formation aux métiers du numérique et le renforcement des partenariats.

Pour Les Pionnières de l'entrepreneuriat francophone, un bilan des deux premières cohortes sera réalisé afin de mieux cibler les femmes entrepreneures pour les prochaines cohortes et de toucher un plus grand nombre d'entrepreneur(e)s notamment à travers la mise en place d'une plateforme de ressources en ligne.

L'OIF renforcera la coopération économique sud-sud en explorant les possibilités de structuration des chaînes de valeurs (Café, coton, textile - Initiative densification et diversification des industries coton-textile-habillement dans l'espace francophone - DEDICOT).

L'OIF poursuivra les échanges avec des partenaires stratégiques tels que l'Union internationale des télécommunications (UIT) et SmartAfrica afin d'exploiter les collaborations et synergies possibles tant en matière de plaidoyer que de projets.

Projet/ outil/ dispositif	FMU (€)	Enveloppe additionnelle € (Bonus)
Projet 23 - Commerce et investissements	1 125 000	Non concerné
Projet 24 - Innovation et métiers du numérique	1 000 000	100 000
Projet 25 - Insertion, emploi, entrepreneuriat et plateforme de solidarité	875 000	Non concerné
Outil 5 - Veille, suivi et analyses	100 000	10 000

3.5 Développement durable

Dans ce domaine, l'OIF renforcera son action envers la cible prioritaire des Petits États insulaires en développement (promotion de l'économie bleue notamment). Elle structurera la mobilisation et la participation de la Francophonie à la prochaine Conférence sur les changements climatiques (CDP 27). Elle poursuivra la réflexion et renforcera l'appui des pays au montage des projets structurants pour Haïti, le Bénin et le Tchad notamment. Elle initiera des activités en faveur du tourisme durable en français dans les pays d'Asie.

Elle intensifiera son accompagnement des collectivités locales en matière de développement durable dans le cadre de l'appui au développement local. Elle œuvrera en partenariat à renforcer les aspects réglementaires et la participation des parlements en matière de développement durable.

L'accent sera également mis sur la définition d'un nouveau projet structurant autour de la Finance climat et l'accès des pays aux financements du « Fonds vert pour le climat » dans le cadre de la mise œuvre de l'initiative du Bassin du Congo.

De manière concrète, il est planifié la poursuite du projet intégration ODD par le développement de plateforme d'outils ASD, l'accompagnement des pays à la négociation de la norme Iso/TC 323, l'accompagnement de cinq collectivités locales durables, la poursuite des projets Environnement, Formation sur les technologies vertes et les métiers de l'environnement, l'appui aux pays en matière de valorisation de l'environnement, le soutien aux projets de terrain en faveur des femmes et jeunes à impact et Energie avec le développement de séminaire, la formation en ligne, l'appui aux décideurs et la production d'outils.

Projet/ outil/ dispositif	FMU (€)	Enveloppe additionnelle € (Bonus)
Projet 21 - Ensemble pour l'atteinte des objectifs de développement durable	1 175 000	235 000
Projet 22 - Francophonie, environnement et résilience climatique	795 000	159 000
Projet 26 -Accès aux services énergétiques modernes en Francophonie	460 000	Non concerné
Projet 27 - Actions structurantes de terrain : Initiative de la Francophonie pour le Bassin du Congo	240 000	Non concerné

3.6 Transversalité

En 2022, il s'agira de poursuivre le travail de renforcement de la transversalité entre les activités déployées par les différentes unités de programme dans le respect des priorités correspondant aux objectifs stratégiques de l'Organisation : égalité femme-homme (EFH), jeunesse, société civile et numérique.

En matière d'EFH, l'OIF engagera une réflexion, en termes de plaidoyer et action, pour le développement d'une activité innovante et ambitieuse ayant vocation à devenir un projet phare à partir du prochain quadriennium et pour l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, sur les femmes, la paix et la sécurité.

En termes de partenariat, l'OIF explorera des collaborations avec des partenaires pertinents comme l'African Institute of Mathematical Sciences (AIMS – Rwanda), Women Deliver 2023 Conference.

Enfin, le rôle de l'UEFH sera renforcé en matière d'appui conseil et d'outillage au sein de l'Organisation pour le développement de la dimension EFH dans les projets phares.

En matière de jeunesse, l'OIF poursuivra son engagement à travers le projet phare Radio Jeunesse Sahel. Tout en capitalisant sur les résultats et la dynamique de la Consultation jeunesse, il s'agira dans la perspective du prochain quadriennium de développer une nouvelle programmation « Jeunesse » de l'OIF qui réponde aux besoins exprimés par les jeunes (prioritairement l'emploi, l'insertion et l'environnement), qui permette que leurs voix soient portées dans les enceintes francophones et qui propose un projet d'appui aux jeunes professionnels des pays du Sud en tirant les enseignements des anciens projets de l'OIF apparentés (Jeunes volontaires, Jeunes experts associés).

Dans le domaine du Sport et citoyenneté, l'OIF poursuivra la clarification et la cohérence en travaillant à développer un vrai cadre d'intervention de l'OIF avec pour ligne directrice la citoyenneté de même que la clarification de la place occupée par le sport au sein de la Francophonie.

L'accent sera mis par ailleurs sur le développement d'un projet ou une activité d'éducation par le sport intégrant une dimension EFH relative à la participation des filles dans les activités sportives.

Au vu du report des Jeux de Kinshasa de 2022 à 2023, l'OIF poursuivra le suivi des préparatifs des Jeux de la Francophonie de Kinshasa en favorisant la promotion du développement durable sur le site des Jeux. En marge des Jeux, des formations certifiantes seront développées pour les jeunes bénévoles.

Dans le cadre du partenariat renforcé avec la Société civile, l'OIF poursuivra la modernisation et la redynamisation de la Conférence des OING incluant l'organisation de l'Assemblée générale statutaire de la COING, la finalisation des processus d'accréditation et de retrait d'accréditation et le renforcement des moyens de la COING.

Il s'agira également de pérenniser l'Appel à projets à destination de la Société civile engagée pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) avec le lancement de la quatrième édition et de poursuivre le renforcement des capacités de la société civile par la formation.

La troisième édition de l'Appel à projets du Fonds « La Francophonie avec Elles » sera également lancée avec une implication croissante des Repex.

Projet/ outil/ dispositif	FMU (€)	Enveloppe additionnelle (Bonus)
Projet 07 - Fonds « La Francophonie avec Elles »	1 050 000	105 000
Activités EFH	370 000	37 000
Projet 11 - Radio jeunesse pour le Sahel	815 000	81 500
Projet 13 - Société civile	150 000	15 000
Projet 18 - Sport, jeux et citoyenneté	300 000	Non concerné
Projet 19 – Projets jeunesse : Initiative Jeunesse et Environnement	200 000	Non concerné

4. Mécanisme de suivi-évaluation des résultats

En 2021, le suivi opérationnel et budgétaire des projets a été amélioré avec la mise en place d'un exercice de revue semestrielle, décliné sous forme de dialogues de gestion. Cet exercice a permis d'apprécier l'état d'avancement réel des projets et d'apporter des inflexions opérationnelles et budgétaires au cours de l'année contribuant ainsi à une nette amélioration du taux d'exécution de la programmation. À travers le développement d'une matrice de suivi-évaluation, la DPE en étroite concertation avec la DAF fournit des tableaux de bord de suivi mensuel des projets qui constituent des outils d'aide à la décision pour ce qui relève de la programmation. Ce même outil qu'est la matrice lui permet également à l'OIF de s'assurer que les engagements pris par la Secrétaire générale auprès des États et gouvernements sont bien pris en compte au sein de la programmation.

Tel que conduit, le processus de planification 2022 a démontré l'effectivité du système de suivi-évaluation.

En 2022, la DPE poursuivra les travaux pour la mise en place d'une véritable plateforme numérique de suivi-évaluation.